

DOSSIER D'INSCRIPTION
TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION (TEP)

Diplôme : BPJEPS
Spécialité : Educateur Sportif
Mention : Multi Activités Physiques pour Tous

ETAT CIVIL

Nom : Nom de naissance :
Prénom : Sexe : ☐ M ☐ F
Date de Naissance : Lieu de Naissance :
Département de naissance : Nationalité :
Adresse complète :
.....
Code postal : Ville :
Téléphone Fixe : Téléphone Portable :
E.mail :

Photo

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

Dossier à déposer un mois avant la date de la session de TEP choisie
Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité

- ☐ Fiche d'inscription avec photographie
- ☐ Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- ☐ Attestation(s) justifiant l'allègement de certaines épreuves fixées par l'arrêté de spécialisation
- ☐ Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives, datant de moins d'un an, sauf disposition contraire prévue par l'arrêté portant création de la spécialité, de la mention ou du certificat complémentaire visé.
- ☐ Pour les personnes en situation de handicap, l'avis du médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- ☐ Chèque de 40 euros (à l'ordre de Passion Foot – Passion Sports Formation)

ENGAGEMENT

Je souhaite m'inscrire au TEP du diplôme « BPJEPS » Spécialité « Educateur Sportif », mention « Multi Activités Physiques et Sportives pour Tous » sur la session suivante, à Yerville (76) : (cochez la date correspondante)

☐ 29/05/2026

☐ 10/07/2026

☐ 21/08/2026

Une convocation vous sera adressée ultérieurement par mail

Le dossier d'inscription aux TEP est à retourner par courrier postal à :

CFA PASSION SPORTS FORMATION
14 rue Leleu – 76460 BIHOREL

Fait le À
Signature

Exigences préalables :

Les exigences préalables ont pour but de vérifier les compétences du candidat à suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder à la mention « Multi activités physiques et sportives pour tous » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « éducateur sportif ».

Le candidat doit :

- **Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes :**
 - Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) ;
 - Attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ;
 - Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE 1) en cours de validité ;
 - Premiers secours en équipe de niveau 2 (PSE 2) en cours de validité ;
 - Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - Certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) en cours de validité.
- **Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des Activités Physiques pour Tous datant de moins d'un an à la date des TEP**
- **Être capable de réaliser les deux tests suivants :**
 - Test n° 1 : test navette « Luc Léger »
 - Test n° 2 : parcours d'habileté motrice

Le descriptif complet des deux tests ci-dessus peut être consulté sur l'annexe II de l'arrêté du 9 novembre 2024 portant création de la mention « multi-activités physiques ou sportives pour tous » du Brevet Professionnel, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « éducateur sportif ».